



LA BRANCHE FAMILLE

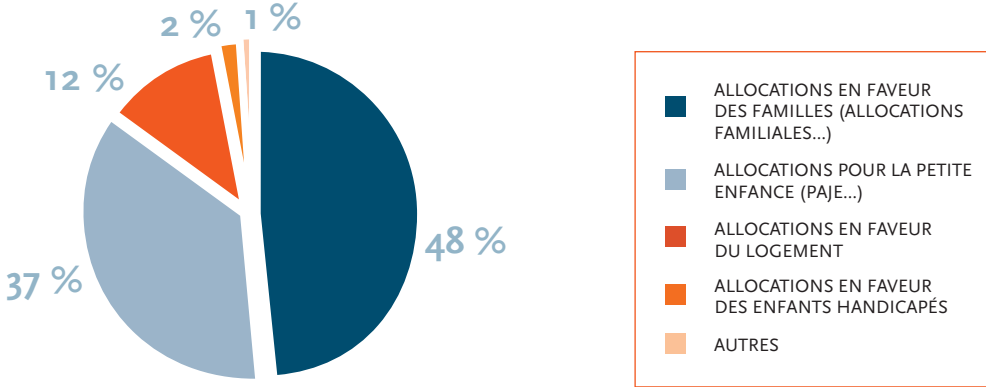


La CNAF (Caisse nationale d'allocations familiales) gère les prestations familiales et de logement du régime général et pilote le réseau des CAF (Caisses d'allocations familiales).

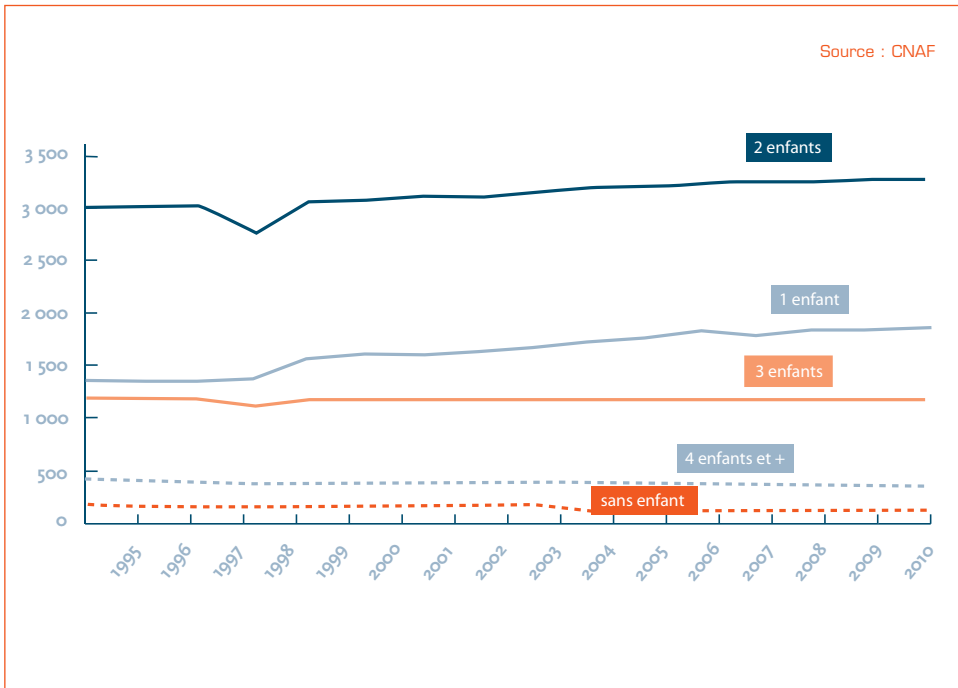
- 11,4 millions d'allocataires en 2011.
- 38,8 milliards d'euros de prestations nettes financées par la CNAF en 2011.
- La part des prestations familiales est de l'ordre de 2 % du PIB.

STRUCTURE DES PRESTATIONS FAMILIALES LÉGALES EN 2011

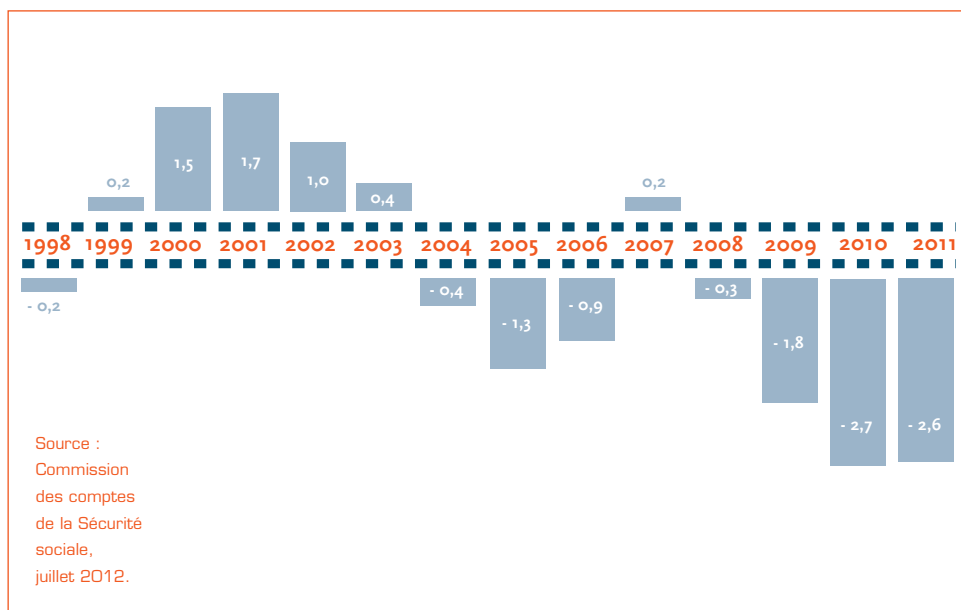
Source : Commission des comptes de la Sécurité sociale, juillet 2012



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FAMILLES BÉNÉFICIAIRES DE PRESTATIONS FAMILIALES

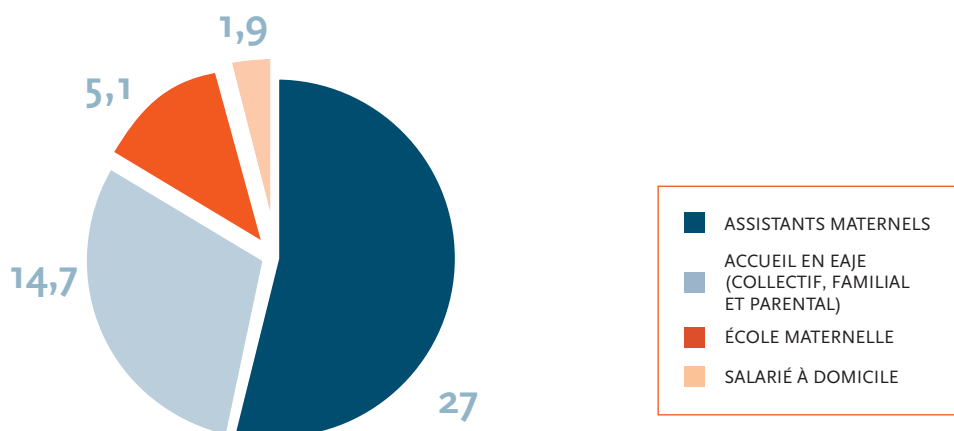


ÉVOLUTION DU SOLDE DE LA BRANCHE FAMILLE EN MILLIARDS D'EUROS COURANTS



CAPACITÉ THÉORIQUE D'ACCUEIL PAR LES MODES DE GARDE « FORMELS » POUR 100 ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS (2009)

Sources : CNAF (RNDC et FILEAS), DREES (enquête PMI), DEPP et INSEE.



En 2009, en France métropolitaine, 48,7 places sont offertes par les modes de garde formels pour 100 enfants de moins de trois ans. L'accueil proposé par les assistants maternels se révèle prépondérant : trois enfants sur quatre qui sont gardés le sont par un assistant maternel. Sur cent enfants de moins de trois ans, 27 enfants sont gardés par des assistants maternels.